

SURVEILLANCE DE LA CONTAMINATION INTERNE DES TRAVAILLEURS : CAS CONCRETS EN RADIOTOXICOLOGIE

Christine BARTIZEL

IRSN
31 rue de l'écluse - 78116 LE VESINET

christine.bartizel@irsn.fr

Dans le cadre de la surveillance des travailleurs, selon les textes réglementaires en vigueur, les médecins du travail se doivent de suivre le personnel soumis au risque de contamination interne par des radionucléides. Pour cela ils doivent mettre en œuvre des moyens et méthodes adaptés en s'adressant soit à un laboratoire de radiotoxicologie, soit à un laboratoire d'anthroporadiométrie, soit aux deux. Les objectifs visent à démontrer que les mesures de radioprotection sont efficaces, que les travailleurs sont protégés en utilisant tous les moyens pour limiter leur contamination, et bien sûr que la protection est en accord avec les exigences réglementaires. Les situations d'incorporation par les 3 voies principales selon les modèles de la CIPR doivent être contrôlées afin de rendre les risques stochastiques les plus faibles possibles. Il existe 4 modes de surveillance selon la norme NF EN ISO 20 553, et une cinquième possibilité selon la norme NF ISO 16 637 réservée aux professionnels de médecine nucléaire. Cet exposé vous précisera les modalités pratiques de la mise en place de ces surveillances. Au travers d'exemples corrélant les limites de détection analytiques aux doses minimales détectables, et de cas concrets de découvertes de contamination, cet exposé soulignera l'importance de la mise en place du suivi du personnel à risque d'exposition interne. La valeur et l'interprétation des résultats négatifs seront abordées.